



PAGE 2
Le printemps au "Jardin d'Histoires" !



PAGE 3
Le Cabaret de Villetaneuse en images



PAGE 4
La musique classique à la portée de tous

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr

Villetaneuse

INFORMATIONS

n°7

14 avril 2015
Nouvelle formule

Suivez-nous sur Facebook [facebook/mairie.villetaneuse](https://www.facebook.com/mairie.villetaneuse), et sur Twitter [@villetaneuse](https://twitter.com/villetaneuse)

Toute l'actu
sur le site de la ville



La concertation se poursuit autour de l'avenir de notre ville et de son évolution.

La réunion publique du 31 mars abordait la question de la réglementation et du zonage. Compte-rendu en **PAGE 3...**



© Erwann Quéfé

La ville de demain se discute



Agir au quotidien et sur le «terrain»

Avec Khaled Khaldi, maire-adjoint en charge de la voirie, des espaces verts et de la propreté, conseiller communautaire, j'ai arpenté la ville à pieds les 18 et 19 mars dernier, accompagnée de la direction générale, du cabinet et de la direction territoriale de Plaine Commune.

Objectif : diagnostiquer ce qui va et ne va pas en visitant les coins et les recoins de notre commune. Propreté, stationnements, voiries, espaces verts, carnet de notes en main, nous avons pu relever les dysfonctionnements de visu et envisager micro-projets et actions à mener.

Si globalement notre ville avance, des points noirs ont été constatés. C'est le cas par exemple sur la Butte-Pinson avec des regroupements indésirables d'engins motorisés, le Préfet a d'ailleurs été saisi à ce sujet lors d'une rencontre avec celui-ci, ou encore le terrain route de Saint-Leu derrière Paul-Langevin, où un aménagement paysager est prévu.

Sur chaque sujet, nous vous informons. Notre volonté est qu'il faut continuer à construire et aménager notre belle ville, mais aussi apporter les réponses aux problèmes quotidiens.

Villetaneuse, le 3 avril 2015
Carinne Juste,
Maire,

1^{ère} Vice-Présidente de Plaine Commune

Les actualités...

**RÉUNION PUBLIQUE "QUEL AVENIR POUR UN CENTRE NAUTIQUE À VILLETANEUSE?"
MERCREDI 15 AVRIL 2015 À 18H30 EN MAIRIE**



Le centre nautique Jacques-Duclos fermera ses portes à la rentrée de septembre prochain, après plus de quarante années d'existence au service des Villetaneusiens. Il a connu un entretien permanent et une rénovation qui n'aurait pas suffi à rendre viable notre équipement, hélas condamné. Aujourd'hui, il convient d'évaluer, ensemble, les conditions d'une reconstruction qui n'est pas supportable par la Ville seule et pour laquelle,

Conseil départemental, Région et État doivent participer. Le maire, Carinne Juste, a déjà sollicité le Conseil départemental, par courrier, pour que Villetaneuse soit inscrite dans le "Plan Piscine" de Seine-Saint-Denis.

Infos auprès de la chargée de mission démocratie locale au 01 49 71 58 80

LE MRAP VOUS ACCUEILLE AU CENTRE SOCIOCULTUREL CLARA-ZETKIN



Le deuxième samedi de chaque mois, le MRAP (mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) tient une permanence au centre socioculturel Clara Zetkin. Le MRAP est une association de prévention et de lutte contre le racisme et la xénophobie et pour le respect des droits humains. La permanence accueille toutes les personnes victimes ou témoins d'actes racistes ou de discrimination en apportant écoute, conseils et aide pour toute démarche de médiation ou en justice. Cette permanence est également un lieu d'informations

sur l'accès aux droits des étrangers.

Infos au centre Clara-Zetkin au 01 49 98 91 10

LE PORTUGAL AU CINÉ-CLUB VENDREDI 24 AVRIL AU CENTRE CLARA-ZETKIN

En cette fin d'avril, le Ciné-club est consacré à l'anniversaire de la Révolution des Oeillets au Portugal avec la projection du film «Capitaines d'avril» de Maria de Medeiros. Après le film, un débat en présence d'André Jozefowicz, militant communiste ayant participé à la Révolution des Oeillets. Ce ciné-club débutera à 18h30 et sera suivi par une soirée portugaise. Au programme : musique et bons petits plats. Infos au centre Clara-Zetkin au 01 49 98 91 10

FÊTE DE LA VILLE 2015 VOUS AVEZ DU TALENT ? FAÏTES-VOUS CONNAÎTRE !



Vous pratiquez une activité artistique : musique, chant, danse, slam, théâtre, arts

plastiques... et vous souhaitez la faire partager lors de la prochaine fête de la ville en juin ?

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du service culturel au 01 49 40 76 04

VACANCES DE PRINTEMPS POUR LA JEUNESSE

Comme à chaque vacances, les jeunes de 11 à 17 ans sont attendus au centre de loisirs à la maison de quartier Paul Langevin. Au programme de ces vacances : du sport, des sorties, du théâtre.

Pour s'inscrire, il faut avoir fait calculer son quotient familial pour l'année 2015. Ensuite, venir s'inscrire en mairie accompagné de ses parents et acheter une carte d'adhésion annuelle à 5 euros. Ensuite, après autorisation parentale, les jeunes pourront acheter des cartes multi-activités à la maison de quartier.

De plus, l'équipe du service jeunesse se déplace dans votre quartier pour des animations printanières aux pieds des immeubles :

- à Salvador-Allende le 21 avril,
- à Grandcoing/Hugo le 23 avril,
- à Langevin le 27 avril,
- à Saint-Leu le 29 avril

Avec la collaboration des associations "Feu vert", "Comme au bon vieux temps", "5/7/9", "JESSE" et de l'équipe du centre socioculturel Clara-Zetkin.

Plus d'infos au 01.49.71.58.80 ou au 06.23.53.77.23

Devenez «acteur» DU TERRITOIRE !

La vie de votre ville vous intéresse. Au-delà, vous avez envie de participer à la vie de l'agglomération. Le territoire de Plaine Commune est riche en projets : contrat de développement territorial, Agenda 21... Le Conseil de développement s'intéresse à de nombreux sujets d'intérêt général. Il se renouvelle en juin, les candidatures sont ouvertes.



Lors d'un Conseil de développement qui s'est tenu en 2014 à l'espace Fraternité à Aubervilliers (© Christophe Fillieule).

Toute personne, habitant, travaillant à Plaine Commune (non élue) et investie dans un collectif, peut candidater pour être membre du Conseil de développement. La participation au Conseil se fait sur la base d'un engagement volontaire et bénévole. Pour devenir membre, il faut être habitant ou usager du territoire. Engagé dans un col-

lectif, chaque membre partage une éthique de la discussion et contribue au projet du territoire en dépassant ses préoccupations personnelles.

Le Conseil de développement contribue à la mise en débat d'enjeux concernant les citoyens, le territoire et son devenir. C'est une instance de démocratie participative, qui a vocation à faire participer la société civile aux projets de territoire de Plaine

Commune. Lieux d'expression et de dialogue, il est force de propositions (43 avis et contributions depuis sa création en 2003). Il apporte sa réflexion aux élus afin que les personnes habitant ou travaillant sur le territoire, soient concernées et au cœur du projet d'agglomération. Il est composé de 80 membres bénévoles, reflet de la diversité de la société civile. Le Conseil de développement est membre actif de la Coordination

nationale et de la Coordination francilienne des Conseils. ●

Pour poser sa candidature, connectez-vous et remplissez la fiche présente sur le site Internet de Plaine Commune <http://conseilde-developpement.plainecom-mune.fr/>



Résultats du deuxième tour DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

BUREAUX	Bureau N°1		Bureau N°2		Bureau N°3		Bureau N°4		Bureau N°5		Total bureaux Villetaneuse		Total canton Epinay-sur-Seine	
	Hôtel de Ville		École Jules-Verne		École Henri-Wallon		École Jules-Vallès		École J.-Quatremaire					
Inscrits	1339		1295		791		1088		1224		5737		28282	
Votants	354	26,44%	308	23,78%	243	30,72%	319	29,32%	283	23,12%	1507	26,27%	7815	27,63%
Abstentions	985	73,56%	987	76,22%	548	69,28%	769	70,68%	941	76,88%	4230	73,73%	20467	72,37%
Blancs	40		33		26		17		33		149		427	
Nuls	12		11		12		10		8		53		308	
Exprimés	302	85,31%	264	85,71%	205	84,36%	292	91,54%	242	85,51%	1305	86,60%	7080	90,60%
ABOMANGOLI - FOURCADE (PS)	198	65,56%	172	65,15%	117	57,07%	208	71,23%	167	69,01%	862	66,05%	3933	55,55%
SAIDANI - SAYAH (UDI)	104	34,44%	92	34,85%	88	42,93%	84	28,77%	75	30,99%	443	33,95%	3147	44,45%



«ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS»

Les élections de mars dernier, ont confirmé, hélas, la défiance des citoyens à l'égard des politiques. Face aux choix d'austérité qu'ils subissent, les citoyens sont nombreux à être déçus et à ne plus croire au changement. Le fort taux d'abstention et la montée du FN en sont la triste illustration. Au 1^{er} tour, avec 31,38 % des voix le Front de Gauche confirme sa progression sur la ville. Au 2^e tour, Villetaneuse a voté pour les candidats de gauche pour faire barrage à la droite. Exigeons, en retour, qu'ils défendent, les

EXPRESSION des groupes politiques du Conseil municipal

intérêts des villetaneusiens comme la reconstruction de la piscine, la réinstallation de la PMI rue Roger-Salengro (engagement à ce jour non tenu), l'entretien du patrimoine de l'OPH93, autant de sujets sur lesquels nous attendons des avancées. Nous resterons vigilants.

«RASSEMBLEMENT POUR UNE ALTERNATIVE À VILLETANEUSE» (PRG, Génération Écologie, Société Civile)

Chères Villetaneusiennes, Chers Villetaneusiens, Tout d'abord, nous tenons à remercier les électeurs qui ont voté pour la candidature de la gauche rassemblée dont j'étais candidat PRG remplaçant. Au premier comme au second tour, nous sommes arrivés en tête à Villetaneuse grâce à votre participation.

A l'échelle du département, un constat s'impose ; notre département, la Seine-Saint-Denis, reste un territoire ancré à gauche et nous en sommes fiers. En tant que militants de terrain et défenseurs d'une politique humaniste, pragmatique et solidaire, nous continuerons à œuvrer au quotidien pour que les Villetaneusiennes et Villetaneusiens soient dignement représentés.

Nous restons bien évidemment à votre écoute dans l'intérêt communal, Dieunor EXCELLENT, Président du groupe RAV 06.69.29.58.09

«RENDONS LE POUVOIR AUX CITOYENS»

Agissons contre l'habitat insalubre ! Nous tirons la sonnette d'alarme sur l'état des logements rue Henri-

Barbusse qu'occupent en qualité de locataire plusieurs familles. En tant qu'Elu, je suis allé constater dans quel état se trouvent ces logements :

- absence de détecteurs de fumée alors même que la loi a été votée depuis mars 2010 pour leur mise en place.

- mauvaise aération qui cause d'importantes dégradations des logements et engendre des travaux à répétition à la charge des locataires.

- humidité et infiltrations d'eau sont à l'origine des problèmes respiratoires que rencontrent les enfants en bas âge.

Nous demandons un diagnostic immobilier dans ces logements de toute urgence et des travaux adaptés pour améliorer les conditions de vie de nos concitoyens.

Slimane Benhammou ●

DANS LA VILLE, EN BREF...

Le Jardin d'Histoires : un jardin partagé



Ce jardin partagé, situé derrière le centre nautique, est le fruit du travail de l'équipe de Friches Théâtre Urbain et des habitants de Villetaneuse et notamment ceux de la cité Salvador-Allende.

Conduit sur deux années, le projet artistique Aroma-Home a converti cette friche en espace de rencontre et d'échange autour de la culture des plantes aromatiques d'ici et d'ailleurs. Ce fut l'occasion de récoltes, d'échanges de graines, de boutures, mais aussi de partage d'expériences et de savoir-faire. Vestige des anciens vergers qui occupaient autrefois le territoire de Villetaneuse, le terrain est devenu un jardin partagé.

Transformer l'espace public en un espace de partage et changer notre mode de consommation et de production, c'est aujourd'hui le pari incarné par ce jardin collectif, cultivé par et pour les habitants du quartier. Ce jardin partagé est à vous, ouvert à tous, pour le plaisir de cultiver et cueillir. Sa production est en libre service, en veillant à ce que tout le monde puisse en profiter. Chacun est appelé à devenir un apprenti jardinier, en plantant, cultivant et récoltant à sa guise herbes aromatiques, fruits et légumes. L'association Friches-Théâtre-Urbain organise dès le printemps des ateliers de jardinage, pour apprendre à bouturer, pailler, semer, planter...



DATES DES ATELIERS (HORAIRE : 14H-17H)

Dimanche 12 avril : planter

Mercredi 15 avril : semer

Le sol s'est réchauffé avec l'arrivée du printemps. Nous verrons ensemble comment préparer le sol et réaliser un semis, selon les différents types de semences et les saisons.

Samedi 2 mai : travailler le sol

Une nouvelle surface de plantation sera créée au cours de cet atelier, comment travailler et enrichir son sol avant de réaliser des plantations ?

Mercredi 13 mai : composter

Que mettre au compost, comment l'entretenir, comment l'utiliser au jardin ? Grâce aux composteurs du jardin, vous saurez tout sur la technique du compostage.

Dimanche 31 mai avec les 24H de la Biodiversité (CG93) : bouturer

Le jardin se partage ! Nous verrons comment réaliser des boutures afin de multiplier et cultiver chez soi les nombreuses espèces de plantes aromatiques du jardin (thym, romarin, sauge, menthe, lavande, origan, estragon, verveine...)

Mercredi 3 juin : désherber/Pailler

Les différentes méthodes et type de paillage seront abordés, une technique simple pour moins désherber et moins arroser le jardin.

Mercredi 10 juin : jardiner

Une séance plus généraliste mais essentielle, pendant laquelle nous observerons et pratiquerons les gestes jardiniers: quand et comment arroser, comment désherber, pourquoi et comment pailler et amender le sol en surface, utiliser le compost...

Si vous souhaitez participer aux ateliers, cultiver une partie du jardin,

contactez Sarah ou Camille:

frichestheatreurbain@gmail.com

et/ou 01 84 23 42 37

ca.frechou@gmail.com

et/ou 06 74 35 55 59 ●

L'événement

La ville de demain **SE DISCUTE**



La réflexion et la concertation sur le Plan Local d'Urbanisme se poursuit. Plus qu'un document d'urbanisme, celui-ci est un véritable outil de réflexion sur l'avenir de notre commune pour les 15 à 20 ans à venir. Le 30 mars, une réunion publique se penchait sur la question particulière de la future réglementation et du zonage.

Après la consultation sur le diagnostic, puis sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, les Villetaneusiens étaient invités à échanger sur les grandes orientations réglementaires du Plan Local d'urbanisme (PLU). Rappelons que ce document d'urbanisme est un véritable guide stratégique pour le développement de la ville pour les années à venir.

Celui-ci est d'autant plus important, que dans le cadre du futur Grand Paris, ces orientations stratégiques pourraient échapper aux villes. **Une enquête publique en septembre, vous permettra à nouveau de faire vos observations et remarques sur les projets de développement de la ville.**

Le PLU se doit d'être compatible avec les documents de la Région Ile de France et de la Communauté d'Agglomération de Plaine Com-

mune tels que le Contrat de Développement Territorial ou le Schéma de Cohérence Territoriale. Du fait de l'arrivée de transports en commun lourds sur le territoire, ces documents imposent de densifier l'habitat autour des gares. Villetaneuse est une ville à taille humaine, trait d'union entre l'urbain et la campagne. **Le but est de parvenir à une mutation équilibrée et raisonnable, selon la règle du quatre quarts (1/4 d'espaces verts, 1/4 de logements individuels et 1/4 de logements collectifs, 1/4 d'activités économiques).** L'objectif étant d'accueillir plus de 2000 habitants d'ici quinze ans. Les interrogations des habitants venus à la réunion publique, ont principalement porté sur le devenir des jardins ouvriers. Le risque si le PLU ne délimite pas la zone des jardins ouvriers dite zone des Aulnes et du Marais, trace d'un passé pas si lointain, c'est que le Grand Paris impose une urbanisation dense, autour des gares, sans marge de manœuvre de la Ville. « Celle-ci a donc adopté une

stratégie d'anticipation, c'est le projet de ceinture verte », a précisé Carinne Juste.

Par ailleurs, la révélation de la ceinture verte de Villetaneuse passe aussi par un travail sur les espaces verts, notamment sur la « prairie » située avenue Jean-Baptiste-Clément à l'ouest de l'Université Paris 13. La Ville souhaite maintenir la présence de ce poumon vert en l'aménageant en tant que parc paysager, jardiné et de loisirs. L'objectif est de maintenir cet espace naturel à l'ouest de l'Université. L'urbanisation de cette prairie fait débat aujourd'hui avec l'Université car cette dernière y projette l'implantation de 1000 nouveaux logements étudiants. La Ville ne pourra pas assumer 1000 chambres étudiantes supplémentaires, ayant déjà œuvré à la réalisation de 480 chambres. Villetaneuse est composée d'une population très jeune et d'une population de plus en plus âgée. Pour maintenir un équilibre démographique en accueillant des habitants de 35 à 45 ans, il est nécessaire

d'adapter l'offre de logements. De plus, cette nouvelle population demanderait de prévoir des services et équipements supplémentaires. La mobilisation du plus grand nombre sur ces questions lors de l'enquête publique en septembre, sera un atout pour valider ces orientations.

À l'est de l'avenue Jean-Baptiste-Clément, du logement étudiant pourrait être envisagé. En effet, la Division Leclerc constituera, à terme, une avenue plus urbanisée : zone économique, habitat, commerces. Une résidence de 220 logements est en cours de construction. Ce secteur pourrait en accueillir 180 supplémentaires, pas davantage.

La révélation de la trame verte et bleue locale passe aussi par l'aménagement de cheminements, notamment celui au nord des quartiers Saint Leu et Langevin et au sud de l'Université qui permettrait une traversée est-ouest. Une option qui reste actuellement en débat avec l'Université. ●



LE FOCUS

COULEURS CABARET

Lumières d'ambiance, rythmes chauds et métissages, pas de doute, nous sommes bien au Cabaret de Villetaneuse. L'édition de cette année s'est ouverte avec le duo MadaChi : **Mada** pour Madagascar et **Chi** pour Chili : un mélange ensoleillé qui a donné le ton pour la suite de cette soirée, qui s'est achevée sur un final "Fooooormidable" !

Photos de Erwann Quéré



LE CLASSIQUE à portée de tous

Dans le cadre du festival Métis, cinq classes de la ville ont assisté à un concert de musique classique au pavillon de la Musique à Saint-Denis, jeudi 12 mars, après avoir reçu un intervenant musical dans leur classe. La musique classique en vrai, ça donne quoi ?

« Rien à voir avec ce qu'on entend d'habitude ! Là c'était du réel, du vivant ! ». Du haut de ses 10 ans, Shaïna, élève de CM2 à l'école Jules-Vallès, vibre encore après le concert qu'elle vient d'écouter avec sa classe. Il faut dire qu'on n'a pas tous les jours l'occasion d'entendre une prestation de cette qualité. Yanis, écoute du rap à la maison, il joue de la guitare aussi au conservatoire et a apprécié tout particulièrement la performance des musiciens. Dans la salle du Pavillon de musique de la maison d'Education de la Légion d'Honneur à Saint-Denis, aux plafonds hauts, au sol de pierre et aux parures dorées, un silence de cathédrale se fait dès les premières notes de Seccession Orchestra, formation musicale composée ce jour-là d'une dizaine de musiciens. Flûte, Hautbois, cor, clarinette, trompette, harpe, contrebasse, tous sont là pour le plus grand plaisir du jeune public. Certains restent bouches bées, d'autres battent le rythme avec leur tête comme ils le feraient un casque vissé sur la tête. Entre chaque pièce, Clément Mao-Takacs, chef d'orchestre, prend soin de son jeune public en lui présentant ce qu'il va entendre. Il ne fait d'ailleurs



pas le distinguer entre un jeune public profane et un public adulte initié : « Le miracle de la musique c'est qu'elle peut toucher n'importe quel cœur et faire vibrer n'importe quel corps ». Parmi les 2000 enfants des écoles de Plaine Commune, cinq classes de la ville étaient invitées par le Festival de Saint-Denis (qui gère la production du festival Métis) à se rendre à un concert après avoir reçu un

intervenant musical en classe : « Notre rôle consiste à préparer les enfants à ce qu'ils vont entendre, détaille Thierry de Micheaux, musicien qui est intervenu les 13 février et 6 mars derniers à l'école durant deux séances d'une heure, je leur ai présenté les différents instruments, fait écouter des extraits musicaux. Ils ont été réceptifs, curieux, de cette musique très présente dans leur quotidien, dans la publicité

par exemple, mais pas toujours de manière consciente ». « A travers cette initiative, ajoutent Madame Debiche et Monsieur Ammouche, enseignants, les enfants déve-

loppent leur imaginaire, c'est un moment d'évasion, d'émotions aussi. Le concert leur a plu, l'interactivité avec le chef d'orchestre est très intéressante pour les élèves. Certains souhaitent approfondir, en savoir d'avantage sur les compositeurs. Ils ne savaient pas par exemple, qu'il y avait de grands compositeurs noirs américains ». Dans la foulée, les jeunes amateurs de musique classique pourront faire partager leurs émotions avec leurs camarades de classe à travers leur journal d'école Le petit Vallès illustré qui reviendra sur l'événement et sortira au mois d'avril. Il faut dire que les élèves en ont pris plein les oreilles : « Ils étaient très fort », s'enthousiasment Hugo et Walid, élèves de CM2. Des deux cotés de la scène, cela restera une « expérience commune, unique et précieuse », ajoute Clément Mao-Takacs, qui espère aussi distiller à travers cette initiation musicale des notions importantes telles que le métissage, le respect de la culture de l'autre et l'idée de paix. ●

Guillaume Téchy

Retrouvez SECESSION ORCHESTRA dans le cadre du festival Métis MERCREDI 27 MAI À 20H30 AU GYMNASSE JESSE-OWENS avec un programme autour de films canadiens et américains.
Renseignements : 01 48 13 06 07
www.festival-saint-denis.com www.metis-plainecommune.com



Agenda

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr

Nous contacter : communication@mairie-villetaneuse.fr

- ACCUEIL PARENTS-ENFANTS AVEC LA PMI**
MARDI 14 AVRIL 2015 DE 14H À 16H CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- ATELIERS MULTIMEDIAS** LES 14, 15, 16, 21, 22, 23, 28, 29 ET 30 AVRIL 2015 CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10 (appeler pour connaître les thèmes)
- 23^e RENCONTRES POUR L'EMPLOI** MARDI 14 AVRIL 2015 DE 9H À 16H30 AU STADE DE FRANCE / Tél. 01 55 93 49 42
- THÉÂTRE TGP : "UN FILS DE NOTRE TEMPS"** MARDI 14 AVRIL 2015 À 19H30 GYMNASSE JESSE-OWENS / Tél. 01 49 40 76 04
- GRUPE DE PAROLE "SANTÉ DES FEMMES"** MARDI 14 AVRIL 2015 DE 9H30 À 11H CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- ATELIER JARDINAGE** MERCREDI 15, 22 ET 29 AVRIL 2015 DE 14H30 À 16H30 CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- PERMANENCE "VACANCES & FAMILLES"** MERCREDI 15, 22 ET 29 AVRIL 2015 DE 9H À 12H CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- EXPO STREET ART "FABRIK'ART"** DU 15 AU 17 AVRIL 2015 (VERNISSAGE LE 17/04 À 18H30) HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 49 40 76 00
- CONSEIL MUNICIPAL** JEUDI 16 AVRIL 2015 À 20H30 HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 49 40 76 00
- GRUPE DE MARCHÉ SENIORS** VENDREDI 17 AVRIL 2015 PÔLE SENIORS / Tél. 01 49 46 10 90
- PERMANENCE "FRANCE BÉNÉVOLAT"** VENDREDI 17 ET 24 AVRIL 2015 DE 14H À 16H

- CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- VISITE DE L'OPÉRA GARNIER** SAMEDI 18 AVRIL 2015 À 14H30 PARIS / Tél. 01 49 40 76 04
- PHARMACIE DE L'ÎLOT** DIMANCHE 19 AVRIL 2015 ÉPINAY/SEINE / Tél. 09 72 44 68 14
- VIDEO : LES ÉTAPES DE CRÉATION D'UN FILM** DU 21 AU 23 AVRIL 2015 DE 14H30 À 16H30 CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- ÉGALITÉ FILLES/GARÇONS : JEU QUIZZ** MERCREDI 22 AVRIL À 15H MEDIATEHQUE RENAUDIE / Tél. 01 48 21 79 99
- LE PORTUGAL AU CINÉ-CLUB** VENDREDI 24 AVRIL 2015 À 19H30 CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- ÉGALITÉ FILLES/GARÇONS : JEU QUIZZ** SAMEDI 25 AVRIL À 10H30 MEDIATEHQUE MAX-POL-FOUCHET / Tél. 01 48 21 79 99
- NATURE : MASQUES ET ANIMAUX FANTASTIQUES** SAMEDI 25 AVRIL 2015 DE 9H30 À 12H30 BUTTE PINSONY / Tél. 06 62 29 27 36
- PHARMACIE ELFASSY** DIMANCHE 26 AVRIL 2015 ÉPINAY/SEINE / Tél. 01 48 26 81 27
- JOURNÉE DU SOUVENIR** DIMANCHE 26 AVRIL 2015 À 10H45 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 49 40 76 00
- PASSAGE DES ENCOMBRANTS** MARDI 28 AVRIL 2015 / Tél. 0800 074 904
- ÉGALITÉ FILLES/GARÇONS : JEU** MERCREDI 29 AVRIL À 14H30 MEDIATEHQUE RENAUDIE / Tél. 01 48 21 79 99
- SENIORS : REPAS DU 1^{er} MAI** JEUDI 30 AVRIL À 12H PÔLE SENIORS / Tél. 01 49 46 10 90

Santé +

POINT D'ACCUEIL PRÉVENTION SANTÉ (PAPS)

8, rue de l'Hôtel-de-Ville
Tél. 01 49 40 76 34

- **PRÉLÈVEMENTS**
Les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 11h, les mercredi et vendredi de 7h45 à 11h, avec ou sans rendez-vous.
A NOTER : les prélèvements à domicile ont lieu tous les mardis matin de 8h30 à 11h, sur rendez-vous
- **VACCINATIONS**
Une séance de vaccinations le jeudi de 16h à 18h30 tous les 15 jours et sur rendez-vous. Gratuite et ouverte à tous.
- **PLANNING FAMILIAL**
Contraception, dépistage, maladies sexuellement transmissibles, sida... Consultations gratuites assurées par le docteur Nathalie Candiolo le lundi de 14h à 17h. ●

État civil

Naissances

- Aichetou Diakite
- Oxana Nzinga
- Menusha Subramaniam
- Salif Coulibaly
- Maelys Coulibaly
- Shaïneuz Berry
- Kaladi Farida
- Oguledo Nwoko

DES IDÉES À SOUMETTRE ?
UNE ACTU À PROPOSER ?
UN PORTRAIT À RÉALISER ?
N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LE SERVICE COMMUNICATION

COMMUNICATION @ MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

Horaires de l'Hôtel de ville

Ouverture des services municipaux

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17 h, et le samedi de 9h à 12h (les services : état-civil, logement, régie centrale).
Tél. 01 49 40 76 00.

Permanences de l'Hôtel de ville

Vos élus à votre écoute

- Carinne Juste, maire, les 1^{ers} et 3^e jeudi du mois de 16h à 17h45 hors vacances scolaires sans rendez-vous.
- Thierry Duvernay, premier-maire adjoint, reçoit sur rendez-vous pour toutes les questions relatives au logement. Service logement au 01 49 40 76 26
- les adjoints au maire reçoivent sur rendez-vous. Secrétariat des élus, au 01 49 40 76 17.

• Michel Fourcade, Conseiller général du canton de Pierrefitte, reçoit le 2^e mercredi du mois de 17h à 18h (sur rendez-vous au 01 72 09 33 31 ou au 06 83 22 33 27).

Permanences en mairie

- Avocat conseil : le 1^{er} mardi du mois, de 18h à 19h.
- Conseiller juridique (accès au droit) : les 1^{ers} et 3^e mardis du mois de 14h à 17h.
- Notaire : chaque 2^e lundi du mois sur rendez-vous au 01 49 71 35 15

ENCOMBRANTS
CALENDRIER DISPONIBLE
SUR LE SITE DE LA VILLE



→ TÉL. 0 800 074 904
→ WEB plainecommune.fr
→ APP. plainecommune



VILLETANEUSE INFORMATIONS N°07
MARS 2015 • HÔTEL DE VILLE •
1 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE • BP 59 • 95430 VILLETANEUSE • 01 49 40 76 00 • COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR • Directrice de la publication : Carinne Juste • Rédactrice en chef : Claire Noury-Diarra • Secrétaire de rédaction : Claire Noury-Diarra et Erwann Quéré • Rédaction : Claire Noury-Diarra, David Pichevin, Erwann Quéré, Guillaume Téchy • Photographes : Sadrî Derradj, Christophe Pilleule, Erwann Quéré, DR • Création maquette : Erwann Quéré • Exécution maquette : Erwann Quéré • Photo de couverture : Erwann Quéré • Impression et photogravure : Imprimeur sur papier labellisé PEFC / Imprimerie RAS • Prix du numéro : 0,16 euro • Tirage : 6 700 exemplaires • Numéro paritaire : 3377 • ISSN : 1 288-066X